



# *Clohars-Fouesnant*



**LE PRINTEMPS EST DE RETOUR :**  
grand nettoyage à la chapelle du Drennec

*Nettoyage du lavoir par les enfants.*

**Associations, municipalité, école, Squvidan, tout Clohars se prépare pour les animations estivales.**





**Pour rejoindre la mairie**

Heures d'ouverture :  
Du lundi au vendredi : 9H-12H30 / 14H-17H  
Tél. : 02.98.54.60.09.  
E-mail : mairie-de-clohars-fouesnant@wanadoo.fr  
Site Internet : www.clohars-fouesnant.fr

**Horaires de la bibliothèque**

Mardi-Mercredi-Vendredi : 16H30 - 18H  
Samedi : 10H30-12H

**Ty Lutins**

Accueil des enfants de 0 à 4 ans, accompagnés de leurs parents, à la crèche « Bateau bleu ».  
Contact : Murielle GUILLEMER - 06.88.76.67.46.

**Espace jeunesse, rue de la fontaine et ALSH**

Bruno au 06. 10. 68. 40. 65.  
Ou www.espacejeunesecloharsfouesnant.jimdo.com  
ALSH, accueil des enfants de 3 à 11 ans :  
www.alshcloharsfouesnant.jimdo.com

**Horaires de la déchèterie de Kerambris**

Du 1<sup>er</sup> avr au 30 sep : 9H-12H / 13H30-18H30  
Du 1<sup>er</sup> oct au 31 mar : 9H-12H / 13H30-18H  
**Collecte des déchets le mardi**

**Horaires d'autorisation des activités bruyantes**

**En semaine** : 8H30-12H15 / 13H45-19H30.  
**Le samedi** : 9H-12H15 / 13H45-19H.  
**Le dimanche et jours fériés** : 10H-12H.

**Permanences : vos élus vous reçoivent**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
09h00	Marcel STEPHAN en mairie		Jean-Yves CORROLLER sur RDV			Isabelle QUERE sur RDV
10h00		Marie-France HELIAS sur RDV		Marie-France HELIAS sur RDV		
11h00	Gilberte LE NAOUR sur RDV		Marcel STEPHAN sur RDV		Gilberte LE NAOUR sur RDV	Xavier JODOCIUS sur RDV
12h00		Michel LAHUEC en mairie			Camille LE BRETON sur RDV	
13h00						
14h00	Michel LAHUEC sur RDV		Michel LAHUEC sur RDV		Michel LAHUEC sur RDV	
15h00						
16h00			Isabelle QUERE sur RDV			
17h00						
18h00		Xavier JODOCIUS sur RDV		Xavier JODOCIUS sur RDV		
19h00						

**PERMANENCE EN MAIRIE**

**Assistante Sociale** : Virginie Guillou, sur RDV au 02 98 76 24 24  
**Mission locale pour l'emploi du Pays de Cornouaille (MLPC)** : Benoît LAGOUTTE, sur RDV au 02 98 51 61 27 (pour les jeunes de 16 à 25 ans)  
**Centre local d'information et de coordination (CLIC), pour les plus de 60 ans** : infos, conseils, réponses à vos questions (prendre RDV au 02 98 51 61 27, clic@ccpaysfouesnantais.fr)  
**Permanences à la CC du Pays Fouesnantais** (prendre RDV au 02 98 51 61 27, www.ccpaysfouesnantais.fr)

**RAM (relais assistantes maternelles)**

Stéphanie Lebeau et Sandra Touratier (prendre RDV au 02 98 54 61 26)  
**Architecte conseil** : Monsieur Hubert Le Quéau, deux mardis par mois, de 11h à 12h, sur RDV au 02 98 54 60 09

**CONTACTS UTILES**

Bibliothèque  
Mardi – mercredi – vendredi : 16h30–18h  
Samedi : 10h30–12h

**Nouveaux services à Clohars**

**FAIRE DES ÉCONOMIES**

Arnaud Bourhis a créé sa société Eco Home le 1<sup>er</sup> février. Il propose d'analyser vos dépenses pour vous donner des solutions d'économies budgétaires.

Après une visite de votre foyer et un échange sur vos habitudes de consommation, il prépare un bilan personnalisé avec des conseils, des informations sur les subventions existantes et les démarches à suivre.

Sur son site internet, il donne également son avis sur différents produits. [www.conseil-ecohome.fr](http://www.conseil-ecohome.fr)

Vous pouvez le contacter au 02.98.54.62.47.

**DÉGUSTER UNE PIZZA**

Depuis début mai, La Toscana a changé de propriétaire. L'entreprise a été reprise par Virginie et Ophélie.

Elles proposent une grande variété de pizzas, pâtes et paninis. Ouvert le soir du mardi au dimanche et le midi les vendredis et samedis, et bientôt du mardi au dimanche aussi.

Vous pouvez passer vos commandes au 02 98 54 65 05.

Virginie et Ophélie mitonnent aussi des desserts, des lasagnes, des sauces maison.

## Sommaire

### EN PRATIQUE

2

- En pratique
- Nouveaux services à Clohars

### EDITO DU MAIRE

3

- Sommaire et mentions légales

### ACTION MUNICIPALE

4-5

- Clohars en chiffres : le budget 2015
- Deux nouveaux agents au service de l'école
- Projet de territoire : kezako ?
- Le carnet de santé de l'habitat

### VIE ASSOCIATIVE

6

- Avis aux petites mains en mal d'activités !
- Des amis au chevet de la chapelle
- Un nouveau président pour l'amicale des retraités

### VIVRE ENSEMBLE

7

- Chercher la petite bête
- Elan de solidarité à Ménez Saint-Jean
- Rappel sur la réglementation des bruits de voisinage

### ANIMATIONS À CLOHARS

8

- Programme des activités estivales

## Edito du maire



*Depuis le début du mandat, l'équipe municipale a beaucoup œuvré pour obtenir les meilleures dotations et subventions. Ces aides ont été intégrées au financement communal pour la rénovation de l'école et du préau, la construction d'une salle multi-activités...*

*Désormais, le soutien financier du département est inscrit dans le contrat de territoire qui lie pour 6 ans la communauté de communes du pays fouesnantais et le conseil du Finistère.*

*La mise en place des temps d'activités périscolaire (TAP) et la nouvelle organisation interne des encadrants, permet aux enfants la découverte de nouvelles cultures et la pratique de sports variés. Cet investissement financier est à considérer au même titre qu'un enfouissement de réseau électrique, que l'installation d'un éclairage publique... La différence porte sur l'affectation budgétaire de fonctionnement. Cela diminue donc notre capacité d'autofinancement mais la culture et la jeunesse font partie de nos priorités.*

*Dans le budget primitif 2015, la commune a prévu de faire des économies afin d'éviter l'augmentation des impôts. Même si les dotations de l'état sont en baisse, nous restons confiants pour l'avenir de Clohars-Fouesnant.*

*Je vous souhaite à tous un très bel été !*

**Le maire**  
Michel Lahuec

### BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE CLOHARS-FOUESNANT

Responsable de la publication : **Michel Lahuec**  
 Coordination : **Isabelle Quéré**  
 Rédaction : **Michel Lahuec, Yannick Connan, Isabelle Quéré, Marie-France Hélias, Xavier Jodocius**  
 Comité de relecture : **commission communication**

Crédits photos : **Isabelle Quéré, Yannick Connan, Marie-France Hélias**

Mise en page et impression :  
**Imprimerie du commerce – Quimper**

Dépôt légal n°19 du 2<sup>ème</sup> trimestre 2015  
 Imprimé en France sur papier recyclé  
 en 1200 exemplaires

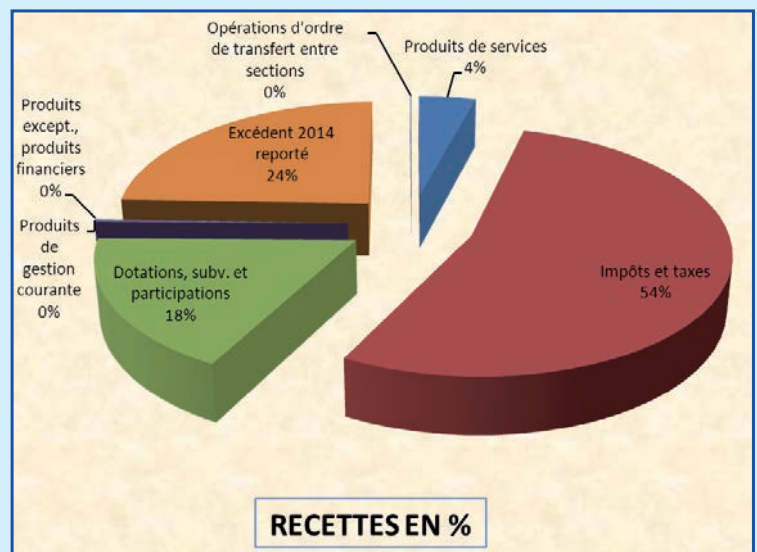
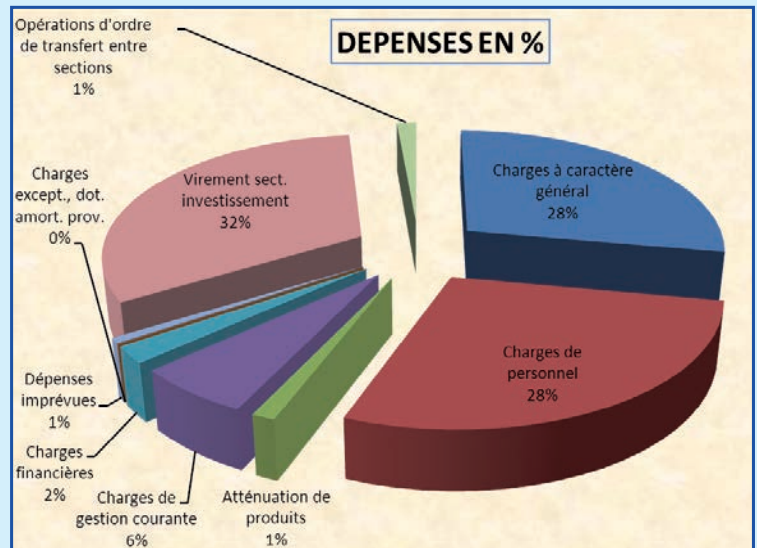
## ■ Clohars en chiffres : le budget 2015

Le 25 mars, le conseil municipal a adopté le budget primitif pour 2015.

Le budget de fonctionnement s'élève à 1 457 258 € en équilibre. Les taux d'imposition restent identiques à ceux de 2014.

Les comptes administratifs de 2014 ont dégagé un excédent de 570 389 € réparti à raison de 355 150 € en fonctionnement et 215 239 € en investissements (auto-financement).

Le budget voté pour 2015 augmente de 5,45% pour faire face aux besoins de la commune liés notamment aux rythmes scolaires et aux travaux d'entretien et de sécurisation de la voirie.



## ■ Deux nouveaux agents au service de l'école

La commune a accueilli Magali Jaouen et Isabelle Marzin, que vous avez pu croiser aux abords de l'école ou en classe.

Recrutées pour compléter l'effectif du personnel municipal travaillant à l'école, elles sont en poste depuis le début de l'année scolaire 2014-2015. Toutes deux sont titulaires du CAP Petite enfance et ont une expérience variée auprès des enfants :

centre aéré, crèche, assistante maternelle, auxiliaire de vie scolaire. Bien intégrées à l'équipe en place, elles effectuent de multiples tâches auprès des élèves et des enseignantes.

Magali intervient notamment sur le temps périscolaire : surveillance de la cour, encadrement des TAP. Elle assure également l'entretien des locaux scolaires et celui de la salle socio-culturelle.

Isabelle s'occupe plus spécifiquement de la garderie du matin et assiste l'enseignante de petite section, quatre matinées par semaine. En outre, elle participe au service de cantine et à l'entretien de l'école après le départ des élèves.



Magali (au centre) et Isabelle (à droite) ont rejoint l'équipe municipale de l'école de Clohars.



## ■ Contrat de territoire : kezako ?

Le 5 mars dernier, le président de la communauté de communes du pays fouesnantais et le président du conseil général ont signé le contrat de territoire qui unit les communes et la CCPF au département pour une durée de 6 ans (2015-2020).

Véritable feuille de route pour les prochaines années, ce contrat permet au pays fouesnantais d'avoir une vision globale des projets à venir mais aussi de connaître le montant des participations financières du conseil départemental du Finistère.

Ces projets s'articulent autour de trois enjeux :

- Favoriser le bien vivre ensemble
- Poursuivre une politique ambitieuse d'aménagement durable du territoire
- Assurer le rayonnement du territoire par une démarche active de développement et de promotion.

Les engagements du département pour le pays fouesnantais sur ces six années, s'élèvent à 5.546.750 euros en investissement sur 6 ans et 113.000 euros pour l'année 2015.

Parmi les projets retenus sur la commune de Clohars : la rénovation de l'école communale, l'étude d'une salle multifonctions, l'aménagement d'une bande piétonne et des travaux de visibilité sur la route départementale 34 (rond-point du Prat Poulou, éclairage de la route Bénodet - Pont-l'abbé, aménagement sentier piétonnier le long de l'anse de Penfoul), la sécurisation des postes de relevage du syndicat des eaux, des animations sur le site du manoir de Squividan.

D'autres projets concernent tout le pays fouesnantais. Vous pouvez retrouver l'intégralité du contrat sur le site du conseil départemental : [www.finistere.fr](http://www.finistere.fr)

## ■ Le frelon asiatique

Si vous suspectez un nid de frelon asiatique, n'intervenez pas !

Prévenez la mairie : un référent et une personne accréditée se rendront sur les lieux.

Si le nid est bien celui de cette espèce invasive, il sera détruit et les frais seront pris en charge par la communauté des communes du Pays Fouesnantais.



*Le chemin piétonnier qui permet d'accéder au gîte de Beg ar vir a été élargi et le passage le long de la route sera bientôt sécurisé par des barrières.*

## ■ Le carnet de santé de votre habitat



Où passez-vous les deux tiers de votre temps ? Dans votre logement. Prendre soin de son habitat est donc important pour gagner en qualité de vie.

Des gestes simples et un entretien régulier peuvent permettre de réduire sa facture énergétique, d'améliorer son confort, d'évoluer dans un environnement plus sain, d'anticiper les défaillances de certains équipements, d'éviter de gros travaux... Pour bien vivre dans votre logement, le carnet de santé de l'habitat vous apporte des informations et des conseils techniques.

A vous de prendre en main cet outil pour adopter les bons réflexes, organiser un véritable suivi de vos consommations, anticiper et prévenir certains risques.

Vous pouvez le télécharger sur [www.carnet-sante-habitat.bretagne.gouv.fr](http://www.carnet-sante-habitat.bretagne.gouv.fr)

Ce carnet est une initiative des services de l'Etat et a été préparé avec de nombreux partenaires du domaine de la construction, de l'habitat, de la santé, de l'environnement...

## ■ Des amis au chevet de la chapelle



Samedi 21 mars, une joyeuse équipe s'était donnée rendez-vous pour le nettoyage de printemps du site.

L'association des Amis de la chapelle du Drennec, présidée par Philippe Rivière, rassemble 84 adhérents autour d'un projet commun : faire vivre la chapelle. L'engagement actif de tous les bénévoles garantit chaque année un beau programme d'animations : pardon de Saint-Alar (pardon des chevaux), pardon du Drennec avec son traditionnel ragoût de bœuf, l'ouverture de la chapelle tout l'été, la participation aux journées du patrimoine.

La ténacité, propre aux passionnés, mène l'association vers de nouveaux projets dont celui d'exposer des reproductions de tableaux. En effet, le peintre Emile Simon, dont les toiles sont en partie exposées au manoir du Squividan, a souvent peint la chapelle. Quelques toiles tendues pourraient animer le jardin de la chapelle et montrer aux visiteurs son aspect d'autrefois.

L'association envisage également de fabriquer une nouvelle série de cartes postales et prévoit l'entretien des sculptures monumentales, avec la pose d'une plaque au pied des œuvres.

## ■ Avis aux petites mains en mal d'activités !

L'association ACDL porte bien son nom : arts créatifs, découverte et loisirs et propose 6 activités :

### - Généalogie :

Raymonde Philippe vous accompagne à la recherche de vos ancêtres. Certains adhérents auront complété leur arbre après un an de travail de longue haleine mais tellement gratifiant.

### - Bonsaï :

Régine prodigue conseils et astuces. La taille et l'entretien de ces petits arbres exigent un travail délicat et patient. Venez découvrir cette technique qui se rapproche de l'art...

### - Photo :

les adhérents partagent leurs connaissances photographiques et s'exercent lors de sorties. Les inspirations se rejoignent souvent : la nature et les paysages locaux, des jeux de matières ou des effets de mouvements.



### - Tricot :

Anne-Marie Guéguen anime un atelier pour les enfants de l'école avec passion et patience. Les petites mains ne manquent pas d'habileté et de fantaisie. Points jersey, point

de riz, torsades n'ont plus de secrets pour les filles ET les garçons qui fréquentent l'atelier.

### - Poterie :

l'exposition des poteries le dernier week-end d'avril à l'espace socioculturel a remporté un vif succès. Crues, cuites ou émaillées, les visages sont expressifs, les compositions originales, la patte personnelle. Vous aussi, venez révéler la créativité qui est en vous !

### - Peinture :

dessin, aquarelle, acrylique, pastels... Armand Bertho et les membres de la section peinture exposeront leur sensibilité et leurs talents au salon des arts de Clohars du 4 au 25 juillet, à l'espace socioculturel.

## ■ Un nouveau président pour l'amicale des retraités

Après 9 ans de bons et loyaux services, Colette Boussard a laissé la place à Joseph Hélias qui préside l'amicale depuis le 25 février. Une soixantaine d'adhérents se réunissent le mercredi de 14h à 18h, tous les quinze jours, à l'espace socioculturel. Pétanque, belote et jeux de société rythment l'après-midi. 2015 est plein de projets : des danses de salon et un nouveau terrain de pétanque. Finis la boue et les trous. La municipalité a financé les travaux.

Les jours d'anniversaire, l'association fait préparer un énorme gâteau breton par Dominique, le boulanger de Gouesnach. Durant l'année, les retraités organisent également diverses animations : un loto, des repas de saison, des sorties (l'île de Batz est programmée pour le 28 juin) et retrouvent aussi leurs voisins de Pleuven et Bénodet pour des tournois. Pas de quoi s'ennuyer !



## ■ CHERCHEZ LES PETITES BETES DANS LES EAUX !

Les 5, 6 et 7 mars 2015 à la salle socio-culturelle, les enfants d'abord, puis leurs parents et le grand public ont pu découvrir l'importance de la qualité des eaux douces et salées et les trésors qu'elles contiennent.

Grâce au SIVALODET et à l'association Cap vers la nature, ils ont tous pu découvrir le bassin versant de l'Odet, depuis sa source à Saint-Goazec jusqu'à l'embouchure de l'Odet sur Clohars-Fouesnant. Une maquette, impressionnante par sa taille, a permis à tous de mieux connaître la géographie du territoire, les différents usages de l'eau, l'importance de sa qualité, la découverte des différents



*Aquariums et microscopes ont été la source de découvertes*



*Les enfants ont mis un nom sur les « petites bêtes » qui peuplent les eaux douces et les eaux salées.*

outils mis en place : prises pour l'alimentation en eau potable, traitement pour la rendre potable, châteaux d'eau, stations de traitement des eaux usées.... Rien ne doit plus avoir de mystère pour celles et ceux qui ont vu cette maquette ! Les travaux faits par les élèves ont été repris en cours et ont fait l'objet d'un dossier dans la revue de l'école, le «Petit écolier». Trichoptères, libellules, daphnies, ostracodes,... pour les eaux douces, escargots de mer, crevettes, algues, petits crabes,... pour les eaux salées, n'ont plus de secret pour les élèves. Grâce aux animatrices Leila et Simone, ils ont eu droit à une bonne « leçon de choses ». Les cahiers en gardent encore les traces...

## ■ Elan de solidarité à Ménez Saint-Jean

Mercredi 1<sup>er</sup> avril, Ronan Guéguen, gérant de Cornouaille Motoculture, travaille dans son atelier. Le sort lui joue un mauvais tour : alors qu'il commence sa journée, il fait un malaise cardiaque. Hospitalisé jusqu'au lundi de Pâques, puis au repos chez lui, il pense que sa boutique est fermée. C'était sans compter sur un véritable élan de solidarité de la part de ses collègues artisans de la zone de Ménez Saint-Jean.

Encore toute émue de leurs gestes, son épouse Florence raconte quelle ne fut pas sa surprise de trouver la boutique ouverte à Clohars-Fouesnant, alors que, à Quimper, son mari reçoit les premiers soins qui lui sauvent la vie. Sa reconnaissance est proportionnelle à sa surprise. « Vivre ensemble, travailler ensemble, solidarité, ne sont pas des vains mots : ça existe encore malgré notre société qui penche vers l'individualisme. » Spontanément, bénévolement, ils ont donné de leur temps, de leur énergie et de leurs compétences. Tous se sont relayés auprès de Jonathan, l'employé de Cornouaille motoculture, pour maintenir au mieux l'activité. Edith et Jean-Paul (caravanes) assurent le standard téléphonique, s'occupent des clients, prennent en charge les réceptions et les livraisons. Romuald (contrôle technique), Frédéric, Armelle et leur fils (Renault) apportent aussi toute leur aide au magasin et à l'atelier, pour effectuer les différentes tâches.

Aujourd'hui, Ronan est en convalescence, il se repose. Mais Edith continue de le soutenir quotidiennement, tant qu'il aura besoin d'aide...

Avec une émotion sincère, Florence transmet ce message : « Je vous remercie tous très chaleureusement, Edith et Jean-Paul, Romuald, Frédéric, Armelle et leur fils pour votre acte généreux, bénévole, touchant, réconfortant. Merci, merci pour ce formidable exemple de solidarité. Je remercie également la commune de Clohars-Fouesnant pour toute l'aide et la coopération qu'elle nous apporte au quotidien. »

## ■ Rappel sur la réglementation des bruits de voisinage

Le bruit est parfois considéré comme une vraie pollution, notamment quand il porte atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité. C'est pourquoi un arrêté départemental (Arrêté N° 2012-0244 du 1<sup>er</sup> mars 2012) le règlemente.

Sont considérés comme bruits de voisinage : les bruits de comportements des particuliers ou émis par des matériels ou animaux dont ils ont la responsabilité, les bruits d'activités professionnelles, sportives, culturelles ou de loisirs, ainsi que par tout matériel utilisé pour l'activité en cause.

Dans les propriétés privées, les occupants doivent prendre toutes mesures afin que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage ne soient pas cause de gêne pour le voisinage, sauf intervention urgente.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 19h30,
- les samedis de 9h00 à 12h15 et de 13h45 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Des dérogations exceptionnelles peuvent être accordées par le maire.

En outre, les occupants de locaux d'habitation doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par des bruits tels que ceux provenant d'appareils diffusant de la musique, d'appareils ménagers, instruments de musique ... ainsi que par ceux résultant du port de chaussures à semelle dure ou de la pratique d'activités ou de jeux non adaptés à ces locaux. En outre les voix des occupants ne doivent pas, par leur intensité, créer de gêne pour le voisinage.

## PROGRAMME DES ANIMATIONS ESTIVALES DE CLOHARS-FOUESNANT - 2015

### JUIN

- **Samedi 13 juin** : One man show du P'tit théâtre, à 20h30, espace socioculturel
- **Judi 18 juin** : cérémonie commémorative de l'appel du 18 juin à 18h, au monument aux morts
- **Dimanche 28 juin** : kermesse de l'école (spectacle, stands, jeux, repas, tombola, crêpes, buvette...)

### JUILLET

- **Ouverture de la chapelle du Drennec** : tous les mardis, jeudis et dimanches de 16H à 18h
- **A partir du 4 juillet, du mercredi au dimanche** : ouverture du manoir du Squividan, de 14h à 18h
- **Du samedi 4 juillet au samedi 25 juillet** : salon des arts de 14h à 18h, espace socioculturel
- **Jeudis 9, 16, 23, 30 juillet** : atelier d'écriture au manoir du Squividan de 16h à 18h – gratuit sur inscription auprès de Catherine Marc- 06 07 95 71 19
- **Samedi 4 juillet** : concerts au Drennec
- **Dimanche 5 juillet** : pardon de St Alar (pardon des chevaux), chapelle du Drennec
- **Mardi 7 juillet** : « Mardis de Clohars » concert de My tailor is Irish (musique irlandaise) à 20H30 au bourg
- **Dimanche 12 juillet** : initiation théâtre pour adultes et enfants, au manoir du Squividan de 14h30 à 16h30, gratuit – inscription au 06 51 64 98 02 Séverine Le Bihan
- **Samedi 18 juillet** : atelier collage pour adultes, au manoir du Squividan de 14h30 à 16h30 – gratuit sur inscription auprès de Elsa Garçon 02 98 82 33 65
- **Dimanche 19 juillet** : initiation théâtre pour adultes et enfants, au manoir du Squividan de 14h30 à 16h30, gratuit - inscription au 06 51 64 98 02 Séverine Le Bihan
- **Mardi 21 juillet** : « Mardis de Clohars » chorale Bol d'air (chansons françaises, de marins) à 20H30 au bourg
- **Mercredi 22 juillet** : atelier gravure pour adultes et enfants, au manoir du Squividan de 14h à 17h – gratuit sur inscription auprès de Béatrice Giffo 06 70 67 36 57
- **Samedi 25 juillet** : atelier collage pour adultes, au manoir du Squividan de 14h30 à 16h30 – gratuit sur inscription auprès de Elsa Garçon 02 98 82 33 65
- **Dimanche 26 juillet** : initiation théâtre pour adultes et enfants, au manoir du Squividan de 14h30 à 16h30, gratuit - inscription au 06 51 64 98 02 Séverine Le Bihan
- **Mardi 28 juillet** : « Mardis de Clohars » concert de Marianne écoute aux portes (rock) à 20H30 au bourg
- **Mercredi 29 juillet** : atelier gravure pour adultes et enfants, au manoir du Squividan de 14h à 17h – gratuit sur inscription auprès de Béatrice Giffo 06 70 67 36 57



### AOÛT

- **Ouverture de la chapelle du Drennec** : tous les mardis, jeudis et dimanches de 16H à 18h
- **Du mercredi au dimanche** : ouverture du manoir du Squividan de 14h à 18h
- **Jeudis 6, 13, 20, 27 août** : atelier d'écriture au manoir du Squividan de 16h à 18h – gratuit sur inscription auprès de Catherine Marc- 06 07 95 71 19
- **Mardi 4 août** : « Mardis de Clohars » concert de Lyz'an (pop-rock) à 20H30 au bourg – gratuit – buvette
- **Vendredi 7 août** : atelier gravure pour adultes et enfants, au manoir du Squividan de 14h à 17h – gratuit sur inscription auprès de Béatrice Giffo 06 70 67 36 57
- **Samedi 8 août** : atelier collage pour adultes, au manoir du Squividan de 14h30 à 16h30 – gratuit sur inscription auprès de Elsa Garçon 02 98 82 33 65
- **Dimanche 9 août** : troc et puces organisé par ACDL dans la cour de l'école, au bourg de 10h à 18h
- **Mardi 11 août** : « Mardis de Clohars » concert de Patricia Dupont (chansons françaises et internationales) à 20H30 au bourg – gratuit – buvette
- **Samedi 15 août** : pardon du Drennec à partir de 10h avec un ragoût traditionnel – chapelle du Drennec
- **Samedi 15 août** : concert d'Andoni Aguirre et les élèves du conservatoire de Fouesnant, au manoir de Squividan
- **Mardi 18 août** : « Mardis de Clohars » concert de Korollérien Bénodet et bagad Bro Fouen (musique traditionnelle) à 20H30 au bourg – gratuit – buvette
- **Vendredi 21 août** : atelier gravure pour adultes et enfants, au manoir du Squividan de 14h à 17h – gratuit sur inscription auprès de Béatrice Giffo 06 70 67 36 57
- **Samedi 22 août** : atelier collage pour adultes, au manoir du Squividan de 14h30 à 16h30 – gratuit sur inscription auprès de Elsa Garçon 02 98 82 33 65
- **Dimanche 23 août** : coupe de la mairie au golf de l'Odet, toute la journée

### SEPTEMBRE

- **Jeudis 3, 10, 17, 24 septembre** : atelier d'écriture au manoir du Squividan de 16h à 18h – gratuit sur inscription auprès de Catherine Marc- 06 07 95 71 19
- **Jusqu'au 27 septembre, du mercredi au dimanche** : ouverture du manoir du Squividan, de 14h à 18h
- **Samedi 5 septembre** : forum des associations, 10h - 13h
- **Samedi 19 et dimanche 20 septembre** : journées du patrimoine

#### Coordonnées de la mairie :

Place de la Mairie - 29950 CLOHARS-FOUESNANT.  
Tél. : 02 98 54 60 09  
E-mail : mairie-de-clohars-fouesnant@wanadoo.fr  
Site Internet : www.clohars-fouesnant.fr

Responsable de la publication : Michel Lahuec, maire.

Dépôt légal n°19 du 2<sup>ème</sup> trimestre 2015  
Bulletin municipal imprimé sur papier recyclé.

